



**Contrat de réservation
à retourner signé à :**
Village du port
58-62 Route de l'Occitanie
46200 Saint – Sozy
France 00 33 (0)5 65 32 29 55

Nom(s) : (Réfèrent) Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Port : Email :

À remplir par le locataire (obligatoire si le client souscrit une assurance annulation)

Nom	Prénom	Date de naissance

La présente fiche fait partie intégrale des conditions générales de location

Comment avez-vous connu le camping village du port ?

UNE FICHE PAR RESERVATION :

Date d'arrivée :2023 Date de départ :2023

Choix d'hébergement

- | | |
|--|--|
| Traditionnel 4/6 pers. <input type="checkbox"/>
Traditionnel PMR 4/6 pers. <input type="checkbox"/>
Gite « entre amis » 10 pers <input type="checkbox"/>
Lodge safari 4/5 pers <input type="checkbox"/> | Tente Escapade 5 pers. <input type="checkbox"/>
Tente bohème 4 pers <input type="checkbox"/>
Tente bivouac 2 pers <input type="checkbox"/> |
|--|--|

PRESTATION	P.U.	Nb	TOTAL
1/ Location semaine à :
Location semaine à :
<i>Options :</i>			
Animal (accepté hors juillet août) Cf tarif
Ménage fin de séjour (cf. tarif)
Location lit Bébé	15€
Location chaise haute	10€
Location baignoire Bébé	10€
Linge de lit 1 pers (housse couette draps housse et oreiller)	8€
Linge de lit 2 pers (housse couette draps housse et oreiller)	10€
Grande Serviette de toilette /l'unité	5€
Braséro / semaine	35€
Transat /jour	3€

2/ Location Week end type :
Location Week end type :
<i>Options :</i>			
Animal (accepté hors juillet août) Cf tarif
Ménage fin de séjour (cf. tarif)
Location lit Bébé/jour	4€
Location chaise haute/ jour	3€
Location baignoire Bébé/jour	3€
Linge de lit 1 pers (housse couette draps housse et oreiller)	8€
Linge de lit 2 pers (housse couette draps housse et oreiller)	10€
Grande Serviette de toilette /unité	5€
Braséro /jour	7€
Transat/ jour	3€
Assurance annulation 2.9 % (gritthen) (Hors taxe séjour)	2.9%	
Taxe de séjour (pers. sup à 18 ans) Nombre d'adultes :	0.61/ persnb nuits
MONTANT TOTAL		
ACOMPTE 25% (à la réservation)		
SOLDE à verser 30 j avant l'arrivée		

Adressez le contrat de réservation dûment rempli accompagné de l'acompte de 25 % réglé par :

- Chèque bancaire (**ordre village du port**) Mandat virement Chèque vacances ANCV
 Carte bancaire (visa euro card ...)

Autorisation du camping village du port à s'accréditer du montant de l'acompte en dépôt de réservation (25%) en cas de paiement par carte bleue.

Carte N° _----- date d'expiration/...../...

Signature du contrat	Date/...../.....
La signature vaut acceptation des conditions générales de vente ci-dessous	

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION 2023

- 1- Le camping « village du port » est ouvert de pâques à toussaint.
Nos gîtes traditionnels et 10 pers sont louables en toutes périodes (chauffage inclus), les locatifs type lodges, tentes ...sont ouverts à la location de mai à fin septembre, les emplacements sur toute la période
- 2- En haute saison, les hébergements sont loués soit du samedi 16 heures au samedi suivant 10 heures.
Soit du samedi au mercredi soit 11 nuits -soit du mercredi au samedi soit 10 nuits
Le gîte « entre amis » de 10 pers est loué du dimanche au dimanche en juillet août.
Hors saison, la durée de la location peut être plus courte. (Nous consulter)
- 3- Paiement : locatifs : 25 % à la réservation - 75 % : 30 jours avant l'arrivée
Pour une réservation à moins de 30 jours, l'intégralité de la location vous sera demandée.
Emplacements : 25 % à la réservation, solde à l'arrivée
A l'arrivée, les clients se présentent à l'accueil. **Les arrivées se font à partir de 16 heures pour les locatifs, 14 h pour les emplacements**
Une caution est demandée aux locataires à l'arrivée. Cette caution sera rendue au client le jour de son départ après **vérification complète (INVENTAIRE ET PROPLETE)** du locatif. Si le départ du locataire doit s'effectuer en dehors des heures d'ouverture, la location sera contrôlée le lendemain et la caution renvoyée par courrier.

- 4- Les locations contiennent du matériel (cf. inventaire) à l'exception du linge de maison et des draps, du matériel de bébé, que le locataire devra apporter ou louer sur place. (À noter sur le contrat de réservation).
Le matériel de la location fait l'objet d'un inventaire inscrit dans les hébergements. Le locataire devra le vérifier dès son arrivée, il sera tenu de payer les objets manquants lors de son départ suivant au tarif indiqué sur l'inventaire.
- 5- L'entretien de la location durant le séjour est à la charge du locataire. Il est rappelé que la location doit être rendue le jour du départ entre 7 h. et 10 h. en parfait état de propreté, le réfrigérateur devra être dégivré et nettoyé la veille à défaut de quoi la caution (montant du forfait ménage) seront retenus pour le ménage si le nettoyage n'est pas parfait. Un service de ménage payant pourra être fourni au client s'il en fait la demande au tarif indiqué.
- 6- Chaque locataire devra respecter le règlement intérieur.
- 7- Nos amis les animaux acceptés sous conditions. (Accord du camping village du port au préalable)
- 8- La taxe de séjour prélevée par la communauté des communes est en supplément au tarif en vigueur soit : 0.61 € /pers./nuit pour toute pers. sup à 18 ans
- 9- La location ne devient effective qu'après notre confirmation et réception de la somme indiquée au tarif accompagnée du contrat de réservation.
- 10- Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé durant la période estivale.
- 11- Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être sous louée ou cédée.
- 12- **Annulation : assurance annulation EXTENSION COVID PANDEMIE**

Vous pouvez souscrire une assurance annulation au prix de 2.9 % du montant du séjour (hors taxe de séjour). Elle est facultative mais doit être **souscrite en même temps** que la réservation si vous en faites le choix. Pour consulter les conditions d'annulation, téléchargez « Conditions générales assurance annulation » GRITCHEN sur notre site internet.

Toute réclamation se fera auprès de la compagnie Gritchen, tout client qui n'aurait pas souscrit cette assurance se verra refuser le remboursement quelque en soit le motif.

En cas d'annulation nous vous demanderons de communiquer l'information, à la compagnie et simultanément au village du port par LAR.